



COMITÉ
NATIONAL
DE LA
CONCHYLICULTURE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

17/02/2026

LA FILIERE CONCHYLICOLE PRESENTE AU SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE 2026

**DU 21 FÉVRIER AU 1ER
MARS 2026**

Du 21 février au 1er mars, des producteurs et des élus de la filière seront présents au Salon International de l'Agriculture pour proposer des dégustations de coquillages et des animations. De quoi ravir petits et grands, mais aussi les institutionnels et les partenaires, tous seront accueillis chaleureusement par les conchyliculteurs.

UN JOUR, UNE RÉGION

Afin de mettre à l'honneur la pluralité et la richesse des coquillages français du littoral métropolitain, chaque région productrice sera mise à l'honneur. Avec l'opération "1 jour 1 CRC", les Comités Régionaux de la Conchyliculture (CRC) auront un jour dédié pour présenter les spécificités de leurs coquillages, de leurs méthodes de production, et de leur territoire. Une journée sera également consacrée aux signes de qualité, les labels qui certifient de la qualité d'un produit, sur la base d'une charte (ex : STG moules de Bouchot, IGP Huîtres de Marennes Oléron, IGP Huîtres de Normandie, etc.)



Programme	
Date	Région
Samedi 21 février	Charente-Maritime
Dimanche 21 février	Bretagne Nord
Lundi 23 février	Signes de qualité
Mardi 24 février	Méditerranée
Mercredi 25 février	Pays de la Loire
Jeudi 26 février	Bretagne Sud
Vendredi 27 février	Normandie Hauts-de-France
Samedi 28 février	Comité National de la Conchyliculture
Dimanche 1er mars	Comité National de la Conchyliculture

Contacts presse :

- Stéphane Claireaux – s.claireaux@cnc-france.com
- Lucie SCOTTO - l.scotto@cnc-france.com

A propos du Comité National de la Conchyliculture :

Le Comité National de la Conchyliculture est l’interprofession des éleveurs, transformateurs et distributeurs de coquillages (huîtres, moules, palourdes et coques). Il représente et défend les intérêts de plus de 18 000 professionnels engagés à offrir des produits de qualité, aux apports nutritifs multiples et bénéfiques pour l’environnement, sur l’ensemble du littoral métropolitain. Placé sous la double tutelle du ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche et du ministère de l’Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, le CNC étudie et propose les mesures relatives à l’amélioration de ces activités, qui touchent un ensemble de problématiques : qualité des eaux côtières, protection du littoral, normes sanitaires, valorisation des coquillages, etc. La profession collabore étroitement en 7 Comités Régionaux de la Conchyliculture (Normandie-Hauts de France, Bretagne Nord, Bretagne Sud, Pays de la Loire, Charente-Maritime, Arcachon-Aquitaine, Méditerranée) avec qui elle coopère au quotidien pour la préservation de la filière.